

Le 1^{er} février 2016

(Nom du ministre responsable du dossier...

Monsieur le ministre /madame la ministre

À la veille de la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables des services sociaux, je vous écris en tant que représentant de (nom de votre organisme), membre partenaire du comité de direction de Campagne 2000, un mouvement pancanadien dont la mission est d'éliminer la pauvreté des enfants et des familles au Canada. Nous voyons dans cette rencontre une étape très importante pour apporter des améliorations nécessaires et longuement attendues aux programmes sociaux pour les Canadiennes et les Canadiens vivant en situation de pauvreté.

Alors que vous partagerez de l'information avec vos collègues et, de concert avec eux, fixerez des priorités et établirez un plan pour atteindre des buts communs, nous vous demandons avec instance de vous assurer que l'objectif de réduire et de prévenir la pauvreté sous-tend toutes vos décisions stratégiques. Le Canada compte aujourd'hui plus de 1,33 million d'enfants et de familles vivant en situation de pauvreté et, considérant que le gouvernement fédéral s'est engagé à élaborer en collaboration avec ses partenaires une stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, l'élimination de la pauvreté doit être au cœur de vos discussions.

Nous avons compris que l'éducation préscolaire et la garde à l'enfance, la prise en charge par les services d'aide à l'enfance des enfants autochtones, la réduction de la pauvreté et l'infrastructure sociale feront partie des enjeux clés qui seront discutés au cours de la rencontre. (Nom de votre organisation) et Campagne 2000 surveillent les progrès ou l'absence de progrès dans la lutte contre la pauvreté des enfants et des familles dans (votre province) et nous travaillons avec des personnes à faible revenu qui en arrachent pour joindre les deux bouts. Pour beaucoup de personnes, il est difficile de trouver et de garder un emploi stable, avec des avantages sociaux, et payé décemment qui permet de vivre convenablement. Les mesures de soutien à l'emploi sont insuffisantes et il manque de services de garde et de logements abordables pour les familles. Elles n'ont d'autre choix que d'avoir recours aux banques alimentaires ou de dépendre de la charité, la santé physique et mentale des adultes et des enfants en souffrant.

Un leadership assumé respectivement par le gouvernement fédéral et par les gouvernements provinciaux et territoriaux et des politiques sociales efficaces, soutenues par des investissements, pourront renverser la vapeur pour des millions de Canadiennes et Canadiens vivant en situation de pauvreté. Dans l'optique de votre réunion des 4 et 5 février prochains, nous recommandons à tous les ordres de gouvernement :

- D'aborder leurs discussions et décisions en matière de politiques sociales sous l'angle de la réduction de la pauvreté afin que les personnes en situation de pauvreté bénéficient véritablement des programmes destinés à atténuer la pauvreté et à assurer la dignité des individus et des familles. Compte tenu de l'engagement de (nom de la province) en matière de réduction de la pauvreté, il vous incombe d'adopter cette perspective dans votre collaboration avec vos homologues du Canada.
- D'appliquer une perspective de réduction de la pauvreté et de défense des droits de la personne au déploiement de la nouvelle mouture améliorée et fondée sur le revenu de la prestation pour enfants, à savoir l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). Nous recommandons que toutes les provinces et tous les territoires concluent des ententes avec le gouvernement fédéral qui feront en sorte que l'ACE améliore le revenu de toutes les familles. Ces ententes doivent s'assurer qu'aucune retenue ne sera permise sur l'ACE en vue de récupérer des prestations d'assistance sociale ou de soutien du revenu. Le gouvernement de (province), dans sa volonté d'éradiquer la pauvreté, devrait également s'abstenir d'imposer les hausses de prestations ou de retarder ou d'annuler les hausses de prestations. L'ACE devrait permettre à quelque 315 000 enfants de sortir de la pauvreté. Pour atteindre cet objectif, il ne faut pas que les enfants soient pénalisés à cause de la source de revenu de leur famille et les familles doivent constater une amélioration nette de leur revenu à mesure qu'augmentent l'ACE.
- De s'assurer que la stratégie canadienne de réduction de la pauvreté prévue contienne des objectifs et des échéanciers pour orienter les investissements clés et tenir les gouvernements responsables des progrès accomplis. Toutes les provinces et tous les territoires, sauf la Colombie-Britannique, se sont dotés d'une stratégie de réduction de la pauvreté ou sont en voie de le faire. La nouvelle stratégie fédérale est un engagement attendu de longue date par des millions de personnes vivant en situation de pauvreté au Canada. Elle pourrait contribuer grandement

à réduire les disparités de revenus et de possibilités qui affligent les enfants et les familles. Pour y arriver, la collaboration et des investissements ciblés sont nécessaires. Afin de combler les besoins urgents des enfants vivant en situation de pauvreté, Campagne 2000 recommande de réduire de 50 p. cent le taux de pauvreté infantile au Canada d'ici cinq ans au moyen d'une ACE bien conçue et distribuée équitablement.

- De participer de façon proactive à l'élaboration du Cadre national sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants attendu depuis si longtemps. Les services d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance de qualité sont une composante essentielle d'une approche holistique en matière de politique sociale, chevauchant plusieurs domaines comme le travail, le développement social, la santé, la famille et l'infrastructure sociale. Les services de garde éducatifs jouent un rôle crucial pour soutenir les enfants, les familles et les collectivités, promouvoir l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté des enfants et des familles, stimuler l'économie et promouvoir l'égalité des femmes. Par conséquent, les frais de garde élevés et l'accès limité à des services de garde de qualité au Canada, une situation qui perdure, nuisent à l'évolution d'un nombre important de programmes sociaux et économiques. Nous vous demandons avec instance de lire et d'adopter le [Cadre commun pour bâtir un système d'éducation préscolaire et garde à l'enfance pour tous](#) élaboré par l'Association canadienne pour la promotion des services de garde l'enfance, la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance, le Childcare Resource and Research Unit et Campagne 2000.
- De travailler en collaboration avec tous les ordres de gouvernement, y compris avec les Premières nations et les organismes et personnes autochtones, pour donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR). Les cinq premières recommandations de la CVR portent sur l'aide à l'enfance et définissent des responsabilités et des tâches déterminantes pour les provinces et les territoires, notamment, réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge par les services d'aide à l'enfance, publier chaque année des statistiques sur les enfants autochtones pris en charge, établir des normes nationales pour la prise en charge et la garde d'enfants autochtones, appliquer le principe Jordan et créer des programmes d'éducation parentale adaptés à la culture autochtone.
- D'élaborer en partenariat avec les provinces, les territoires, les municipalités, les Premières nations et les secteurs privé et à but non lucratif une stratégie nationale globale en matière de logement qui répond aux besoins des collectivités locales et des Premières nations. Cette stratégie doit comprendre des objectifs visant des populations précises, notamment des familles à faible revenu et d'autres dont les besoins de logement sont impératifs. Elle devrait s'accompagner d'un engagement de financement à long terme pour créer des logements abordables, entretenir le parc immobilier actuel, et soutenir des réparations majeures.

Campagne 2000 croit que dans un Canada équitable et juste, chaque enfant doit pouvoir échapper à la pauvreté. La rencontre, cette semaine, des ministres responsables des services sociaux et vos futures collaborations sont une occasion idéale pour le Canada de reprendre son rôle de chef de file mondial en matière de politiques sociales progressistes qui donnent la chance à tous et à toutes d'améliorer leur sort.

Il me fera plaisir de vous rencontrer avec des membres de votre personnel dès que possible afin de discuter des recommandations de Campagne 2000 et de la pauvreté des enfants et des familles dans (votre province). N'hésitez pas à communiquer avec moi en tout temps.

Je vous souhaite à vous et à vos homologues une rencontre fructueuse à Edmonton.

Veillez recevoir l'expression de mes sentiments respectueux,

(Nom, titre, organisation, etc)